

Sélection végétale participative et recherche en partenariat : quels enseignements méthodologiques ?

Jacques LANÇON¹, Henri HOCDÉ¹
et Eduardo CHIA²
¹ Cirad, BP 5035
34032 Montpellier Cedex 5, France
² Inra, Montpellier

En associant les destinataires à ses projets, le sélectionneur doit pouvoir atteindre plus facilement des territoires et des acteurs qui ne bénéficient pas des progrès liés à l'amélioration génétique.

Pour organiser cette association, le modèle partenarial de participation

nous paraît justifier d'une bonne complémentarité avec les modèles habituels : sa mise en œuvre nécessite cependant la mobilisation de compétences particulières. ■

La participation dans les projets de sélection

Une vision positiviste de la participation

L'analyse de la relation entre sélectionneurs et utilisateurs (Ipotési, 2002) montre que le sélectionneur est fortement contraint par la situation et stratégiquement guidé par une vision positiviste de la recherche. Le mode de financement et les attentes des utilisateurs déterminent largement son autonomie. Dans les situations qui autorisent une assez grande liberté, le sélectionneur ne parvient pas à se dégager de la posture positiviste (Jiggins et Röling, 1997).

Limites de l'approche positiviste

Dans cette approche, le sélectionneur a un rôle de fournisseur d'invention face à une demande claire et solvable. Elle n'est pas appropriée lorsque le contexte minore l'espérance de retour sur investissement ou majore le risque pour le sélectionneur, mais aussi lorsque le lien de dépendance économique entre le sélectionneur et l'utilisateur est faible et indirect (programme sur financement public) ou lorsque le contexte n'est pas assez concurrentiel pour créer une émulation bénéfique pour l'utilisateur (programme public ou privé en situation de monopole).

La sélection participative en partenariat

Le modèle partenarial

Le modèle partenarial se distingue des modèles privé et public (tableau 1) parce qu'il cherche à intégrer tous les porteurs d'enjeux. Les partenaires sont étroitement associés à la prise de risque et aux résultats du projet. La relation entre les partenaires s'appuie sur la coopération, le partage des objectifs et la contractualisation négociée.

Tableau 1. Trois modèles de gestion des relations sélectionneur – utilisateur.

Rôles des acteurs	Modèles de gestion		
	Privé	Public	Partenarial
Type	Client – Fournisseur	Bénéficiaire – Etat – Service	Collégial
Qui évalue le risque (engage) ?	Sélectionneur	Etat ou Sélectionneur	Les partenaires (sélectionneur, bailleur et utilisateurs) évaluent conjointement et partagent risques et bénéfices
Qui assume le risque (finance) ?	Sélectionneur	Utilisateur	
Qui évalue le résultat (adopte) ?	Utilisateur	Utilisateur et Sélectionneur	
Qui profite de la plus value (encaisse) ?	Suivant rapport de forces entre sélectionneur et utilisateur	Suivant rapport de forces entre Etat et utilisateur	

Pour minimiser certains coûts de transaction, le modèle partenarial implique l'adoption de nouvelles normes d'action collective qui relèvent du paradigme constructiviste (Jiggins et Röling, 1997). Les relations de participation sont fonctionnelles et interactives (Albaladéjo et Casabianca, 1997) et les décisions sont collégiales (Sperling et al., 2001).

Règle de décision

Pour être partagé par le plus grand nombre de sélectionneurs, le modèle de participation doit être choisi après évaluation des risques et des gains dans la situation (tableau 2).

Tableau 2. Choix d'un mode de relation entre sélectionneur et utilisateur en fonction de l'équilibre entre risque d'échec et perspective de gain.

Critères et indicateurs	Modèles de gestion		
	Privé	Public	Partenarial
Risque d'échec : ▶ Maîtrise technologique ▶ Attente des utilisateurs	Faible – avance technologique – utilisateurs, en attente	Elevé – pari technologique – attente mal exprimée	Intermédiaire – technologie disponible – utilisateurs en demande
Perspective de plus value : ▶ Taille du marché ▶ Concurrence ▶ Organisation des utilisateurs	Forte – marché important – monopole commercial – utilisateurs peu exigeants	Incertaine – marché mal identifié – monopole privé – utilisateurs désorganisés	Faible – marché identifié mais de petite taille – concurrence faible – utilisateurs organisés
Exemples	Grandes cultures, semences à haute valeur technologique, cultures à forte valeur économique, marchés soutenus	Plantes « modèles », plantes orphelines, plantes « inventées »	Cultures de niche, plantes orphelines, plantes destinées à des marchés peu solvables

RÉFÉRENCES

Albaladéjo, C., Casabianca, F., 1997. Eléments pour un débat autour des pratiques de recherche-action. In La recherche Action. C. Albaladéjo et F. Casabianca (eds).

Coll. Etudes et recherches SAD, N°30, INRA, 127-150.
Ipotési, E., 2002. Quels sont les facteurs d'implication des utilisateurs dans les programmes de sélection ? Le point de vue du sélectionneur. Rapport de stage, CIRAD-Purpan, 28 pp.

Jiggins, J. and Röling, N., 1997. Action research in natural resources management. Marginal in the first paradigm, core in the second. In : La recherche Action. C. Albaladéjo et F. Casabianca (eds). Coll. Etudes et recherches SAD, N°30, INRA, 151-168.

Sperling, L., Ashby, J.A., Smith, M.E., Weltzien, E., Mc Guire, S., 2001. A framework for analysing Participatory Plant Breeding approaches and results. Euphytica, 122, 439-450.



Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement